

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00047 Numéro SIREN : 306 617 259 Nom ou dénomination : HOWMET CIRAL s.n.c.

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt 3561

HOWMET CIRAL SNC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux associés
HOWMET CIRAL SNC
ZA DE LA PREZAIE
53600 EVRON

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOWMET CIRAL SNC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 22, rue de l'Alma Immeuble Urban Quartz 35000 Rennes
Téléphone: +33 (0)2 99 23 17 17, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes, le 23 juin 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Alae Eddine Oucible

Désignation de l'entreprise : SNC HOWMET CIRAL SNC				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 0000 Zone de la présaie 53600 EVRON				Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 0 6 6 1 7 2 5 9 0 0 0 2 4				Néant ☐ *				
				Exercice N clos le, 31122021		N-1 31122020		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	27 714	AC	27 714		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	478 367	AG	478 367	6 151	
		Fonds commercial (1)	AH	609 796	AI	609 796		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	261 613	AO	122 955	138 658	140 358
		Constructions	AP	6 260 654	AQ	5 588 761	671 893	698 605
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 147 409	AS	8 164 776	3 982 632	4 246 150
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 203 159	AU	1 055 291	147 867	180 436
		Immobilisations en cours	AV	34 769	AW		34 769	65 749
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	810	BI		810	1 400
	TOTAL (II)			BJ	21 024 294	BK	16 047 663	4 976 630
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	486 050	BM	59 144	426 906	386 430
		En cours de production de biens	BN	2 647 891	BO	85 555	2 562 336	2 299 104
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	1 513 255	BS	562 639	950 616	978 705
		Marchandises	BT	72 259	BU		72 259	65 963
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	53 969	BW		53 969	1 638
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 707 012	BY		2 707 012	2 290 481
		Autres créances (3)	BZ	23 062 184	CA		23 062 184	21 573 510
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	2 351	CG		2 351	1 321
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 342	CI		2 342	882	
	TOTAL (III)	CJ	30 547 318	CK	707 338	29 839 980	27 598 038	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	51 571 613	IA	16 755 002	34 816 610	32 936 889
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :			Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SNC HOWMET CIRAL SNC</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 174 800.....)			DA	1 174 800	1 174 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	195 134	195 134
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	119 398	119 398
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	58 480	58 480
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	19 180	19 180
	Report à nouveau			DH	2 090 530	2 090 530
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	823 387	299 603
	Subventions d'investissement			DJ	276 432	
	Provisions réglementées *			DK	257 381	302 301
	TOTAL (I)			DL	5 014 724	4 259 429
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		60 000
	Provisions pour charges			DQ	1 784 041	1 698 483
	TOTAL (III)			DR	1 784 041	1 758 483
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	200	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	684 979	918 376
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 934 060	1 107 877
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 192 611	3 149 150
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	21 999 453	21 615 987
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	206 409	127 122
TOTAL (IV)			EC	28 017 713	26 918 515	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	131	462	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	34 816 610	32 936 889	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 936 858	7 375 644
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SNC HOWMET CIRAL SNC</u>								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	13 067 526	FE	3 987 198	FF	17 054 725	19 839 880	
		FG	966 189	FH	829 081	FI	1 795 270	1 948 790	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 033 715	FK	4 816 279	FL	18 849 995	21 788 671	
	Production stockée*				FM	308 338	(2 010 105)		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO		3 800		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	352 470	413 102		
	Autres produits (1) (11)				FQ	535	(126)		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	19 511 340	20 195 342
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 128 692	901 959	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(40 856)	136 431	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 037 471	6 656 111	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	486 937	719 781	
	Salaires et traitements*					FY	7 344 021	7 407 873	
	Charges sociales (10)					FZ	2 523 564	2 622 065	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	548 753	567 892
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	185 556	141 657
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	175 603	649 758	
	Autres charges (12)					GE	67 497	14 431	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	18 457 243	19 817 962	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 054 097	377 379		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 181	1 950	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	4 888	13 519	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	7 070	15 470		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	69 166	74 720	
	Différences négatives de change					GS	7 665	11 838	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	76 831	86 559		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(69 761)	(71 088)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	984 335	306 291		

Désignation de l'entreprise <u>SNC HOWMET CIRAL SNC</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	44 920	47 410	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	44 920	47 410	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	34 571	54 098	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	34 571	54 098	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	10 348	(6 687)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	171 297		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	19 563 330	20 258 223	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	18 739 943	19 958 620	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	823 387	299 603	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								1J			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K			
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5								A1			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :								A4			
		facultatives A6				obligatoires A9							
		Dont cotisations facultatives Madelin A7				Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8							
	joindre en annexe) :												
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											44 920		
CHARGES EXCEPTIONNELLES										34 571			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

HOWMET CIRAL S.N.C.

Annexes aux comptes annuels
(Exercice 2021)

Les notes ci-après constituent les annexes au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 34 816 610 € et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 823 387 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes n° 1 à 22 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Annexes aux Comptes Annuels

Notes :

I REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles et méthodes comptables

II COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat de l'actif immobilisé	N°01
Etat des amortissements	N°02
Etat des provisions	N°03
Etat des échéances des créances et dettes	N°04

Informations complémentaires sur :

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	N°05
Fonds commercial	N°06
Produits à recevoir	N°07
Charges et produits constatés d'avance	N°08
Composition des capitaux propres	N°09
Composition du capital social	N°10
Ventilation du chiffre d'affaires net	N°11
Charges et produits exceptionnels	N°12
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	N°13

III ENGAGEMENTS FINANCIERS et AUTRES INFORMATIONS

Opérations de crédit bail	N°14
Engagements financiers	N°15
Engagements départ à la retraite	N°16
Engagements réciproques exceptionnels	N°17
Dettes garanties par des sûretés réelles	N°18
Accroissement & Allègement de la dette future d'impôts	N°19
Effectif moyen	N°20
Périmètre de consolidation	N°21
Evènements post-Clôtures	N°22

I REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- principe de prudence ;
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour établir les comptes de l'exercice 2021 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent

Changement de méthode comptable :

RAS

Faits caractéristiques de l'exercice :

Nous pouvons noter en préambule, que l'année 2021 est marquée par un niveau d'activité au plus bas depuis de nombreuses années. Celui-ci est dû aux effets de la crise du COVID-19 sur le secteur aéronautique mondial. L'activité de l'année 2021 est en baisse en termes de ventes par rapport à l'année 2020.

La société n'ayant pas d'activités en Ukraine, le début du conflit armé engagé par la Russie en Ukraine le 24 février 2022 n'a pas d'impact significatif sur les résultats de l'exercice clos de la société au 31 décembre 2021.

En particulier, la situation en Ukraine et les sanctions prises à l'encontre de la Russie n'ont pas d'incidence significative à date et leurs effets demeurent incertains à termes.

Concernant les perspectives, nous avons constaté au cours de l'année une forte remontée de notre carnet de commande et notamment des perspectives à 12 mois qui tendent vers un retour à une volumétrie « pré-COVID-19 ». En revanche l'usine fait face -comme bien d'autres sociétés- à une flambée du prix des matières premières et notamment pour l'électricité et le gaz.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont amortis à 100% prorata-temporis.

Depuis l'exercice 1988, il a été décidé de procéder à un amortissement du fonds de commerce de 5% par an sur une durée de 20 ans.

Immobilisations corporelles

La société applique les nouveaux règlements sur les Actifs émis par le CRC et, en particulier le règlement ANC 2014-03

Le coût d'entrée des immobilisations tient compte des frais accessoires.

Approche par composants : les immobilisations complexes ont été conformément décomposées.

Durées d'amortissements : les durées d'amortissements tiennent compte de la durée de vie réelle du bien .

Constructions	10 à 40 ans
Agencements et aménagements	10 à 40 ans
Installations techniques	8 à 15 ans
Matériels et outillages	2 à 15 ans
Matériel de transport	2 à 8 ans
Matériel et Mobilier	2 à 8 ans

Stocks

Les stocks de matières et fournitures sont valorisés à leur coût d'acquisition, selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les produits finis et en-cours de production sont valorisés à leur coût de production estimé, en fonction de l'état d'avancement de la fabrication.

Les stocks nets en début d'exercice 2021 sont de 3 730 202 € contre 4 012 117 € à fin 2021, soit une variation de +7,5%.

Les outillages terminés au 31 décembre 2021, mais non encore facturés ont fait l'objet d'une mise en stock valorisée à leur prix de revient suivant la méthode des coûts complet.

Les dépréciations de stocks sont appliquées conformément au principe de prudence comptable, en fonction de la rotation des stocks des différents produits. Elles sont appréciées au cas par cas. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant, en fonction du risque encouru.

Créances et Dettes :

Les créances et dettes sont inscrites à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement. Elles concernent principalement des créances et dettes inter-companies

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances en devises sont évaluées et comptabilisées au bilan sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice. Les pertes latentes font l'objet de provisions pour pertes de change.

Commissaires aux comptes :

Montant des honoraires CAC versés au titre de l'exercice 2021 : dans la limite de 42 295 euros prévus suivant la lettre de mission.

II COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Note n° 1 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Valeurs brutes au 01.01.21	Acquisitions Augmentations	Diminutions Cessions	Valeurs Brutes au 31.12.21
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	27 714	0	0	27 714
TOTAL I	27 714	0	0	27 714
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 088 163		0	1 088 163
TOTAL II	1 088 163	0	0	1 088 163
Immobilisations corporelles				
Terrains	261 613			261 613
Constructions sur sol propre	3 573 157			3 573 157
Constructions - Installations générales, agencements.	2 645 431	42 066		2 687 497
Installations techniques, matériel & outillage industriels	11 971 371	176 037		12 147 408
Installation Générales, agencements, aménagements divers	2 680			2 680
Matériel de Transport	671 564		10 639	660 925
Matériel de bureau et informatique, mobilier	539 554			539 554
Immobilisations corporelles en cours	65 748	187 123		252 871
TOTAL III	19 731 122	405 226	10 639	20 125 709
Immobilisations financières				
Autres participations	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts et autres immobilisations financières	1 400		590	810
TOTAL IV	1 400	0	590	810
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	20 848 400	405 226	11 229	21 242 397

Note n° 2 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissements	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements Cessions
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	27 714	0	0	27 714
TOTAL I	27 714	0	0	27 714
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 082 012	6 151	0	1 088 163
TOTAL II	1 082 012	6 151	0	1 088 163
Immobilisations corporelles				
Terrains	121 255	1 700		122 955
Constructions sur sol propre	3 249 778	27 177		3 276 955
Constructions - Installations générales, agencements.	2 270 204	41 600		2 311 804
Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 725 221	439 555		8 164 776
Installations générales, agencements, aménagements.	1 996	157		2 153
Matériel de Transport	566 615	4 270	10 639	560 246
Matériel de bureau et informatique, mobilier	464 750	28 140		492 890
TOTAL III	14 399 821	542 599	10 639	14 931 781
TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 509 547	548 750	10 639	16 047 658

Note n° 3 - ETAT DES PROVISIONS et DEPRECIATIONS

	Montant au 01.01.21	Augmentations Dot. de l'exercice	Diminutions Rep. de l'exercice	Montant au 31.12.21
Provisions Réglementées				
Amortissements dérogatoires	302 301		44 920	257 381
TOTAL I	302 301	0	44 920	257 381
Provisions pour Risques et Charges				
Pour litiges	60 000		60 000	0
Pour garanties données aux clients	0			0
Pour pertes de change	0			0
Pour impôts	0			0
Autres risques et charges	1 698 483	175 603	90 045	1 784 041
TOTAL II	1 758 483	175 603	150 045	1 784 041
Provisions pour dépréciation				
Sur Stocks et en cours	640 057	185 556	118 275	707 338
Sur Comptes clients	8 451		8 451	0
TOTAL III	648 509	185 556	126 726	707 339
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 709 293	361 159	321 691	2 748 761
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
<i>d'Exploitation</i>	0	361 159	276 771	0
<i>Financières</i>	0	0	0	0
<i>Exceptionnelles</i>	0	0	44 920	0
	0	0	0	0

Note n° 4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES et DETTES

		Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
CREANCES				
Actif Immobilisé				
Autres immobilisations financières		810		810
Actif Circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		2 707 012	2 707 012	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 384	2 384	0
Etat et autres collectivités publiques - TVA		335 926	335 926	0
Etat et autres collectivités publiques - Divers		141 191	141 191	0
Groupe et Associés		22 582 681	1 250 891	21 331 789
Débiteurs divers		0	0	0
Charges constatées d'avance		2 342	2 342	0
TOTAL GENERAL		25 772 346	4 439 746	21 332 599

		Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et cinq ans au plus	Dont à plus de cinq ans
DETTES					
Emprunts et dettes auprès Ets de crédit		200	200		
Emprunts et dettes financières divers		684 979	287 958	397 020	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 934 060	1 931 123	2 936	
Personnel et comptes rattachés		1 518 312	1 420 052	98 260	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 389 201	1 348 410	40 791	
Etat et autres collectivités publiques - TVA		194 237	194 237		
Etat et autres collectivités publiques - Autes impôts, Taxes et assimilées		90 860	90 860		
Groupe et associés		21 843 603	301 756	6 243 164	15 298 682
Autres dettes		155 850	155 850		
Produits constatés d'avance		206 409	206 409		
TOTAL GENERAL		28 017 711	5 936 855	6 782 171	15 298 682

Note n° 5 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

	Montant concernant les entreprises Participation	Montant des dettes ou des créances représent. par des effets de comm.
Immobilisations financières		
Participations	0	0
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	2 579 301	127 712
Autres créances	23 062 184	
Dettes		
Emprunts et dettes financières divers	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 880 090	0

Note n° 6- FONDS COMMERCIAL

Le Fonds commercial est déprécié par voie d'amortissement depuis 1988. 5% sur une durée de 20 ans.
Il est totalement amorti.

Note n° 7 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

	MONTANT
PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Organismes sociaux	0
Autres créances	0
TOTAL	0
CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Fournisseurs et comptes rattachés	524 288
Dettes fiscales et sociales	2 147 949
Autres dettes	155 850
Emprunts et dettes financières	34 334
TOTAL	2 862 421

Note n°8 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
Charges d'exploitation	1 871	
Produits d'exploitation - Ventes constatées d'avances selon l'Incoterm		206 409
TOTAL	1 871	206 409

Note n°9 - COMPOSITION DES CAPITAUX PROPRES

	Montants au 01.01.21	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montants au 31.12.21
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	1 174 800			1 174 800
Prime d'émission	195 134			195 134
Réserves Légales	119 398			119 398
Réserves Plus-Values à L.T	58 480			58 480
Réserve Indisponible - Euro	19 180			19 180
Reports à nouveau Crédeur	2 090 530			2 090 530
Résultat de l' Exercice	299 603	823 387	299 603	823 387
Amortissements dérogatoires (*)	302 302		44 920	257 382
TOTAL GENERAL	4 259 429	823 387	344 523	4 738 292

Affectation du résultat 2020 : les 299 603 ont été versés intégralement en dividendes.

Note n°10 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale (Euros)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	78 320	15,000
Actions émises pendant l'exercice	0	0
Actions remboursées pendant l'exercice	0	0
Actions composant le capital en fin d'exercice	78 320	15,000

Note n° 11 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	MONTANT
REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	
Pièces	17 057 225
Outillages	1 395 615
Autres ventes et services	397 154
TOTAL	18 849 994
REPARTITION PAR MARCHES GEOGRAPHIQUE	
France	14 033 715
Europe et Etranger	4 816 279
TOTAL	18 849 994

Note n°12 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

		MONTANT
PRODUITS EXCEPTIONNELS INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS		
Opérations de gestion	TOTAL	0
Opérations en capital	TOTAL	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Reprise Amortissement dérogatoire	TOTAL	44 920
		44 920
CHARGES EXCEPTIONNELLES INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS		
Opérations de gestion		0
	TOTAL	0
Opérations en capital		
- Charges exceptionnelles		34 571
		34 571
Amortissements et Provisions		0
	TOTAL	0

Note n° 13 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation Crédit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	984 335	0	0	984 335
Résultat exceptionnel	10 348	0	0	10 348
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0	0	0
Résultat comptable	994 683			994 683

Le statut juridique de notre société ayant été modifié à effet du 01/01/90 (Société en Nom Collectif), l'impôt sur les bénéfices est acquitté par nos associés.

III ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Note n° 14 - OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

	Terrains	Constructions	Installations Mat. Outillage	Autres	TOTAL
Valeur d'origine					0
Redevance payées :					
Cumul des exercices antérieurs					0
De l'exercice					0
TOTAL		0			0
Redevances restant à payer :					
à un an au plus		0			0
à plus d'un an et moins de cinq ans		0			0
à plus de cinq ans		0			0
TOTAL		0			0

Note n° 15 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

	Dirigeants	Filiales	Participations	Entrep. Liées	autres
Engagements donnés	néant	néant	néant	néant	néant
Engagements reçus	néant	néant	néant	néant	néant
Engagements de Pensions	0	0	0	0	0

Note n° 16 - ENGAGEMENT DE DEPART A LA RETRAITE

Le montant de l'engagement de départ à la retraite est porté au bilan de notre société depuis l'exercice 2000.

Cette provision représente l'engagement financier relatif aux indemnités de départ à la retraite, envers le personnel actif, compte tenu des éventualités de reversions. Le montant de cette provision correspond aux indemnités acquises par les salariés présents dans l'entreprise au 31 décembre 2021, calculées en fonction des années d'ancienneté de chaque individu. La société a décidé d'opter pour un étalement en résultat d'une partie des écarts actuariels conformément à la méthode du corridor. Au 31 décembre 2021, l'évaluation des engagements de retraite s'élève à un montant de 1 576K€, contre 1 562K€ en 2020. L'engagement est basé sur les indemnités de fin de travail au moment du départ à la retraite en fonction de l'ancienneté

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

date de calcul	31/12/2021	
taux annuel d'actualisation	0,40%	
	catégorie	
	Cadre	Non Cadre
âge	revalorisation annuelle des rémunérations (si nécessaire)	
- 25 ans	2,00%	2,00%
25 - 59 ans	2,00%	2,00%
60 ans et +	2,00%	2,00%
taux de charges sociales	46,0%	42,0%
âge de départ en retraite	65 ans	62 ans
table de mortalité *	INSEE F 2008-2010	
âge	turnover annuel *	
- 25 ans	3,00%	6,00%
25 - 29 ans	2,00%	4,00%
30 - 34 ans	2,00%	4,00%
35 - 39 ans	2,00%	2,00%
40 - 44 ans	2,00%	2,00%
45 - 49 ans	2,00%	2,00%
50 - 54 ans	1,00%	1,00%
55 - 59 ans	0,00%	0,00%
60 ans et +	0,00%	0,00%

Note n° 17 - ENGAGEMENTS RECIPROQUES EXCEPTIONNELS

Au 31.12.21, il n'existe plus d'engagement.

Note n° 18 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Au 31/12/21, il n'existe plus de dettes garanties par des sûretés

Note n° 19 - ACCROISSEMENTS et ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

En prévision de la baisse des taux d'impôts sur les sociétés pour les années à venir, le taux d'impôt retenu pour le tableau ci-dessous est de 26,5%.

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES		BASE	IMPOT
ACCROISSEMENTS FUTURS D'IMPÔT			
Provisions et charges non déductibles l'année de comptabilisation :			
Provision IDR N		1 576 701	417 826
ORGANIC		0	0
TVS		1 981	525
Amortissement s/ véhicules de location		5 909	1 566
Réserve Spéciale de Participation N		171 297	45 394
Provision créances clients à + 1 an		0	0
Provision sur stocks Produits Finis N		536 537	142 182
Provision sur stocks En Cours		0	0
Provision sur stocks Produits Intermédiaires		26 102	6 917
Réintégration amortissement		5 180	1 373
Différence de conversion PASSIF N		131	35
Différence de conversion ACTIF N-1		0	0
Provision perte de change N		0	0
			0
TOTAL		2 323 838	615 817
ALLÈGEMENTS			
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
Provision IDR N-1		1 562 353	414 024
Provision Créances clients à plus d'un an		0	0
ORGANIC		4 390	1 163
Provision participation N-1		0	0
Provision sur stocks Produits Finis N-1		493 302	130 725
Provision sur stocks Produits En Cours N-1		0	0
Provision sur stocks Produits Intermédiaires		889	236
Différence de conversion ACTIF N		0	0
Différence de conversion PASSIF N-1		462	122
Provision perte de change N-1		0	0
			0
TOTAL		2 061 396	546 270
<i>Amortissements réputés différés</i>		0	
<i>Déficits reportables</i>		0	

Note n° 20 - EFFECTIF MOYEN

	<u>31.12.20</u>	<u>31.12.21</u>
Personnel salarié		
Cadres	24	23
ATAM	40	37
Ouvriers	213	192
TOTAL	277	252
Personnel "mis à disposition"	9	1
TOTAL	9	53

Note n°21 - CONSOLIDATION

Howmet CIRAL est intégrée dans le périmètre de consolidation de HOWMET LUXEMBOURG SARL.
La tête consolidante des comptes HOWMET est HOWMET INC, Pittsburgh.

Note n°22 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Les états financiers de l'entité ont été effectués sur la base de la continuité de son activité.

En 2022, il est probable que la guerre en Ukraine ait un impact défavorable sur nos volumes de ventes et accélère fortement la hausse de nos coûts énergétiques et de nos matières premières

HOWMET CIRAL s.n.c.

Société en nom collectif au capital de 1 174 800 euros
Siège social : Zone Artisanale de la Presaie – rue de la Presaie – 53600 Evron
306 617 259 RCS Laval

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 28 JUIN 2022

Procès-verbal

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX
LE 28 JUIN à 15 HEURES,

Les associés de la société Howmet Ciral s.n.c. , société en nom collectif au capital de 1 174 800 euros, divisé en 78 320 parts sociales de 15 euros de valeur nominale chacune (la **Société**), se sont réunis en assemblée générale annuelle (l'**Assemblée**), au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présentes :

- la société HOWMET HOLDING FRANCE (**HOWMET HOLDING FRANCE**), immatriculée sous le numéro 320 734 221, R.C.S. Nanterre
propriétaire de 78 319 parts sociales de la société HOWMET CIRAL s.n.c. (**La Société**)
Représentée par son Président M. Monalito Bugaric
- la société HOWMET SAS (**HOWMET**), immatriculée sous le numéro 562 109 801 R.C.S. Nanterre
propriétaire de 1 part de la Société
Représentée par son Président M. Cédric Toussaint

M. Cédric Toussaint, gérant non associé, est également présent (le **Gérant**).

L'Assemblée est présidée par M. Cédric Toussaint, Gérant.

Le Gérant constate que les associés présents possèdent ensemble l'intégralité des parts sociales représentant le capital social et, qu'en conséquence, l'Assemblée, dûment constituée, peut valablement délibérer.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Les deux membres du comité social et économique désignés par ledit comité pour assister aux assemblées des associés, sont absents et excusés.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2021,

CT
d

- l'ordre du jour de l'Assemblée,
- le texte des projets de résolutions soumis au vote de l'Assemblée,
- le rapport de gestion du Gérant,
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- un exemplaire des statuts à jour de la Société.

Le Gérant déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires permettant aux associés de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition conformément auxdites dispositions.

Sur son invitation, l'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Gérant rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, quitus à la gérance
- Approbation des charges non déductibles du résultat fiscal
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Gérant présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le rapport de gestion établi par le Gérant ainsi que le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Puis, le Gérant déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions ci-après figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, quitus à la gérance

L'Assemblée, connaissance prise du rapport du Gérant, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et desdits comptes :

- approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021, faisant apparaître un bénéfice d'un montant de 823 387 euros, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports ;

- donne en conséquence quitus à M. Xavier Dumant pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée

Voix pour 78 320

Voix contre 0

Abstentions 0

DEUXIÈME RÉOLUTION

Approbation des charges non déductibles

L'Assemblée, connaissance prise du rapport de gestion de la gérance et conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, constate que le montant des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du même code s'est élevé à la somme de 11 089 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée

Voix pour 78 320

Voix contre 0

Abstentions 0

TROISIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée, connaissance prise du rapport du Gérant et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice de 823 387 euros :

- approuve la proposition du Gérant et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 823 387 euros, en intégralité au crédit du compte courant des associés ;
- décide la mise en paiement des sommes affectées en compte courant pour un montant total de 823 387 euros ;
- constate, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice 2020	299 603 €
Exercice 2019	2 749 116 €
Exercice 2018	856 631 €

Cette résolution, mise aux voix est adoptée

Voix pour 78 320

Voix contre 0

Abstentions 0

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Gérant ou au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités notamment, d'enregistrement et/ou de dépôt.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée

Voix pour 78 320

Voix contre 0

Abstentions 0

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par les associés et le Gérant de la Société.



Le Gérant

M. Cédric Toussaint



Howmet SAS

Par : M. Cédric Toussaint



Howmet Holding France

Par: M. Monalito Bugarcic